

01.02.2006 - 14:10 Uhr

Migros introduit de nouveaux articles de marque

Zurich (ots) -

A compter du mois de février, Migros enrichit son offre avec de nouveaux produits de grandes marques. Axe, Rexona et Pantene rejoignent lassortiment des articles de soins pour le corps et les cheveux. Dans le secteur des articles pour chats, les marques leaders Sheba (aliments) et Catsan (litières) complètent les marques propres de Migros.

Soins du corps et des cheveux

Lassortiment des articles de soins corporels sera complété dici à la mi-février par les produits Axe et Rexona, les marques leaders actuelles du secteur des soins corporels pour hommes et du domaine des déodorants et produits de douche. De même, lassortiment de produits capillaires (shampooings, produits de rinçage et cures) est enrichi par les articles de la marque «Pantene». Enfin, dans le domaine des produits de coloration, la palette des articles des marques LOréal et Garnier introduite voilà deux ans sera élargie à de nouveaux produits.

Aliments et litières pour chats

Sheba (aliments pour chats) et Catsan (litières pour chats) sont deux autres marques leaders venant compléter heureusement les marques propres de Migros. Sous la marque Sheba, quatorze aliments différents pour chats feront leur entrée dans lassortiment. Quant aux litières Catsan, elles seront disponibles en trois types demballages. On trouvera les produits Sheba dans les rayons des grandes surfaces Migros à partir du début mai déjà, tandis que les litières Catsan suivront dès juillet 2006.

Avec le lancement darticles de marque soigneusement sélectionnés, Migros répond à laspiration croissante de sa clientèle de pouvoir choisir entre ses produits sous marques propres fortes et ceux de grandes marques tierces. Cette mesure a pour effet délargir les assortiments concernés et de les rendre encore plus attrayants pour la clientèle. Les produits de marque lancés jusquici ont généré une augmentation durable des parts de marché de Migros.

Lintroduction de produits de marque dans les assortiments continuera toutefois à relever de lexception, car Migros entend maintenir son avantage au niveau du rapport prix-prestations avec des marques propres fortes, lesquelles représentent plus de 90% de son offre.

Zurich, le 1er février 2006

Pour toutes autres informations Monika Weibel, porte-parole FCM, tél. 044 277 20 63, mailto:monika.weibel@mgb.ch

Photos téléchargeables sous www.migros.ch/medien

Fédération des coopératives Migros Corporate Communications Limmatstrasse 152 Case postale 1766 CH-8031 Zurich Central tél. +41 (0)44 277 21 11 Fax +41 (0)44 277 23 33 media@migros.ch Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100503738 abgerufen werden.